

PROCES-VERBAL d'A.G.O. Saison 2012/2013

ASSOCIATION " VERNAISON ANIMATIONS "

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et la loi n° 74-1114 du 27 décembre 1974
Déclarée à la Préfecture du Rhône

Siège social : Mairie de Vernaison – 69390 VERNAISON

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 3 février 2014

Le **lundi 3 février 2014** à 20h00, la réunion des membres de l'Association dénommée "**VERNAISON ANIMATIONS**" s'est tenue dans la salle du centre Médico-Social, à Vernaison, sur convocation de sa Présidente Mme Sylvie MOTIKIAN.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Nombre total d'adhérents : 400 inscrits à ce jour

Nombre total de membres présents et/ou représentés : 142 dont 21 présents.

La Présidente de séance constate que le quorum prévu pour la validité des délibérations de l'AGO est respecté et, qu'en conséquence, elle peut valablement délibérer.

Assistent à titre consultatif à la réunion (animateurs):

Nicole Chéchirlian (Fitness, Pilates et Modern Jazz),
Monique Mencieux (Hatha-Yoga),
Laurence Loubière (Sophrologie)
ainsi que Mme Paléja, Maire de Vernaison.

Sont excusés : Marie-Jeanne Goiffon (Poterie), J-François Vacle (Danse de salon), , Barbara Glab (Gym pour Tous).

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

  Présentation du bilan moral de l'année écoulée (2012/2013) et bilan de la rentrée 2013.

  Approbation du compte-rendu financier présenté par la Trésorière (Bilan 2012-2013 et prévisionnel 2013-2014).

1/ Présentation du rapport moral pour l'année 2012-2013 par la Présidente, Sylvie Motikian :

« Vernaison - Animations » : Association loi 1901, créée en 1977 qui propose diverses activités sportives et artistiques et emploie au jour d'aujourd'hui, 6 professeurs :

- 1 activité « enfants » :

Modern-Jazz : 4 à 5 cours hebdomadaires, selon les années, dispensés par Nicole

- 7 activités « adultes » :

Fitness : 5 cours hebdomadaires dispensés par Nicole
Gym Pilates : 9 cours hebdomadaires dispensés par Nicole
Gym pour Tous : 2 cours hebdomadaires dispensés par Barbara
Hatha-Yoga : 4 cours hebdomadaires dispensés par Monique
Danses de Salon : 4 cours hebdomadaires dispensés par Jean-François
Poterie : cours 1 semaine sur 2 environ dispensés par Marie-Jeanne
Sophrologie : un cours hebdomadaire dispensé par Laurence

- 4 clubs : rencontres fonctionnant de manière libre, sans animateur, en principe en petit comité, 6 à 12 personnes
Amitié Joie de Vivre: le mardi AM
Encadrement : le mardi en début de soirée
Peinture sur Soie : le lundi AM
Scrap-Club : le lundi AM et le jeudi soir
- Stages et Ateliers ponctuels : Nicole propose des stages ponctuels de Zumba et des stages de rock sur 5 semaines. Le scrap-club propose 3 weekends d'Ateliers par saison, ouverts à tous.

L'association participe chaque année au Forum des Associations de la commune où Nicole présente des démos des activités qu'elle propose : Modern Jazz avec les enfants et Zumba.

L'association participe aussi aux animations du Téléthon et du 8 décembre organisées sur Vernaison.

2- Bilan saison 2012/2013 et rentrée 2013 :

1. La saison dernière, nous avons compté 431 adhérents dont 213 Vernaisonnais et 56 mineurs (dont 42 de Vernaison)
2. Bien que déficitaires au vu du nombre d'inscrits aux cours de « Gym pour Tous » du lundi soir et du cours de Sophrologie, nous les avons maintenus cette saison 2012/2013.
 - En cours d'année, nous avons envisagé de rattacher la « Gym pour Tous » à l'association de l'Étincelle de Vernaison, spécialisée dans la pratique de la gymnastique, et rattachée à la même fédération que l'ancienne GV. Nous pensions ce rapprochement favorable à l'activité, mais au cours de nos entretiens, nous nous sommes rendu compte que ce ne serait pas le cas. Aussi, nous avons décidé de garder l'activité au sein de VERNAISON-ANIMATIONS. Par contre, le cours de Gym du lundi soir, toujours très déficitaire, a dû être supprimé de notre programme à la rentrée 2013.
3. Nous avons organisé une sortie avec le Club « Amitié Joie de Vivre » le 25 juin, à Lozane. Au programme, restaurant et visite guidée du jardin botanique de l'Espace Pierres Folles à St Jean des Vignes. Une agréable journée, conviviale et instructive, bien appréciée par les participantes.

Rentrée 2013 :

- le cours de sophrologie a vu arriver de nouveaux adhérents et c'est un groupe d'une dizaine de personnes qui se réunit actuellement le mercredi soir.
- Le cours de Danses de Salon des « Expérimentés », + de 6 ans de pratique a dû être fermé faute d'un nombre suffisant d'adhérents. Il a été remplacé, sur le même créneau horaire, par le cours « Débutants »
- Un cours de Pilates 2ème année a été ajouté le mercredi soir. Cette discipline, recommandée par les médecins et les kinés, remporte un vrai succès.
- Le scrap-club a ouvert un nouveau créneau le lundi après-midi, une semaine sur 2, où après quelques séances à 5 ou 6 participantes, nous nous retrouvons maintenant à plus de 10, et pratiquement toutes les semaines.

3- Approbation du compte–rendu financier 2012-2013 présenté par la Trésorière.

Rappel : Comptabilité simple. Nous n'avons ni capital, ni stock, ni emprunt, ni créances clients ou fournisseurs. Les derniers règlements (URSSAF de juin-juillet ou achat de matériel) sont comptabilisé s/ fin Août, avant la fermeture de l'exercice.

AU BILAN COMPTABLE

A l'ACTIF, nous trouvons :

- les comptes Caisse d'Épargne, sur lesquels sont placés les réserves de l'exercice + celles des exercices antérieurs ,
- le solde de Compte Courant
- le solde de Caisse

Le Montant Total représente la somme totale de **32.632.93 €**.

AU PASSIF, nous avons

- le fond de roulement antérieur, auquel il faut ajouter
- le résultat de l'exercice,
- les provisions de l'exercice en +, et celle de l'année précédente, en -
- la subvention 2013-2014 que nous avons touchée en Août;

Le fond de roulement a donc bien progressé, grâce au bon résultat de cet exercice.

En dépit d'une petite baisse du nombre d'adhérents.(450 en 2012- 430 en 2013).

La Gymnastique (ancienne GV) est restée déficitaire. Il faut dire que l'arrêt maladie de Barbara, + les cours assurés par Abel a pesé quelque peu dans ce budget.

Par ailleurs, ces professeurs nous ont posé différents problèmes. Ils n'ont aucune implication dans l'Association, et la remise en cause par les élèves des tarifs que nous avions fixés, nous ont amenés à supprimer le cours de 1H ¼ qui ne se rentabilisait pas.

LE COMPTE DE RESULTAT

1°/ LE CHIFFRE D'AFFAIRE, est constitué essentiellement par les cotisations des Adhérents + les Intérêts des livrets + la subvention Municipale + la reprise des provisions antérieures.

- Les cotisations 2012-2013 représentent 54.354 € soit 89 % du C.A.
- les Intérêts des 2 Livrets ont été de 822.49 € soit 1.35 %.
- La Subvention Municipale est de 3.000 €, soit 4.93 % du C.A.

Ce qui nous donne un Produit Brut Total de : 60 833 €

2°/ LES CHARGES :

Je vais commencer par les salaires des animateurs compte 64.000, car c'est le plus gros budget : il représente, charges sociales incluses : 46.692 € soit 76.75 % du C.A. C'est 8 points de moins que l'an dernier. Si nous ajoutons le financement de 2 formations demandées par nos professeurs. [Le remboursement AGEFOS a été compliqué, c'est pourquoi je ne l'ai pas provisionné en fin d'exercice] + la cotisation AGEFOS , ces 3 postes nous donnent 80 % du budget.

Remontons en 604 000, avec les Factures réglées aux intervenants : 1.600 € soit 2.63 % du C.A.

Les frais de fonctionnement, 678€ représentent 0.90 %.

Les achats de Fournitures liés aux différentes activités 952 + 590 € donnent 2.54 %.

Nous avons, l'an dernier, prodigué des conseils d'économie, pour faire face aux difficultés de l'exercice prévisionnel. Les bons résultats de cette année, nous permettront de répondre aux demandes d'amélioration du matériel, si besoin est.

Le club AJV : 468€. C'est 0.73 % du CA.

Les frais d'Assurance, 435 €, ont été divisés par 2 .

Par contre les frais de banque ont passablement augmenté, en raison d'une remise s/ frais de fonctionnement qui est arrivée à terme. Ce n'est cependant, que 0.16 % du CA.

Pour finir vous trouverez une provision pour le spectacle de Nicole.
Elle n'a pas voulu être rémunérée de certains cours supplémentaires et nous a demandé de provisionner une partie des frais engendrés par cette représentation.

3°/ LE RESULTAT est donc très positif pour cet exercice, 6.809.60 € soit un peu + de 10 % du CA global.

Il sera ajouté au fond de roulement de l'exercice qui a débuté le 1^{er} Septembre 2013.

4- Bilan prévisionnel 2013-2014 (annexe)

Abordons à présent le **BUDGET PREVISIONNEL de l'exercice 2013-2014.**

Les cotisations des activités déficitaires sur l'exercice précédent ont été légèrement augmentées, afin que chacune puisse se suffire à elle-même.

Nous avons une baisse d'adhérents, 397 à ce jour, qui représente un **CA Global de 52.465 €**, certaines activités n'ont pas repris cette année (Clubs Dentelle au fuseau et Encadrement –Ateliers Bien-être).

Les Dépenses ont été calculées au plus près de la réalité, les frais annuels sont partiellement connus ou évalués en fonction de ceux de l'exercice précédent, légèrement majorés.

Les salaires des Animateurs sont fonction du nombre de cours qu'ils vont assurer jusqu'en juin, et de leur rémunération horaire.

Ils sont provisionnés avec les charges connues au 31/12/13, majoration des cotisations au 1^{er} Janvier, incluse.

L'an dernier, nous avons augmenté certains animateurs dont l'activité étaient rentable, nous n'avons pas encore pris de décision cette année, sauf pour la Gymnastique, qui n'en avait pas bénéficié l'an dernier.

Le résultat positif représente 8.81% du C.A.

5 – Election des membres Conseil d'administration

Le conseil d'administration est actuellement formé de

Présidente : Sylvie Motikian

Trésorière : Eliane Marsella

Secrétaire : Evelyne Quellier

Représentantes des activités :

Gym pour Tous : Marie-Thérèse Lantz

Poterie : Gisèle Thouret

Peinture sur Soie : Marie-Hélène Bihan

Amitié Joie de Vivre : Marie-Louise Vaganay

Afin de dynamiser le Conseil d'Administration, il serait nécessaire d'accueillir des membres de toutes les activités dispensées par l'association. Il n'est pas « normal » que nous ne soyons que 3 ou 4 à devoir prendre des décisions qui concernent toutes les activités, que nous ne pouvons toutes pratiquer.... et d'autres points comme la fixation des tarifs, le maintien des activités déficitaires,

Les membres actuels du Conseil d'Administration renouvellent leur mandat pour 2012/2013 et sont réélus à l'unanimité.

Quelques personnes se sont présentées en fin de réunion et nous les remercions. Nous ne manquerons pas de les contacter lors de notre prochain Conseil d'Administration.

- Une commission spéciale, mise en place par la municipalité, étudie les besoins de notre association pour les années à venir. Nous avons informé les animateurs et responsables de club pour qu'ils nous fassent part de leurs idées. Les adhérents sont invités à nous faire part de leurs suggestions, pour améliorer les cours auxquels ils sont inscrits. Nous tiendrons compte de celles-ci et en informerons la commission.

6- Questions diverses :

- Nicole demande pour quelle raison nous concluons des CDD chaque année, et évoque avec la trésorière les nouvelles mesures induites par la Loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 « relative à la sécurisation de l'emploi »

Les associations seraient soumises aux mêmes lois que les entreprises et pour maintenir nos Contrat de travail inférieurs à 24 H hebdomadaires, il faudra produire un courrier, par lequel le salarié demande à bénéficier d'un horaire inférieur.

Mme Paléja interrogée sur les mesures applicables aux Associations, nous demande de lui adresser un courrier, afin de pouvoir trouver les réponses appropriées.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 h 15 et le public invité à partager le verre de l'amitié.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

La Présidente

La Trésorière

La Secrétaire de séance